



AGNICO EAGLE

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST
RENCONTRE DE DÉMARRAGE

COMPTE RENDU

23 octobre 2018

Version adoptée

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 23 octobre 2018
- ◆ **Durée** : 17 h 30 à 20 h 10
- ◆ **Lieu** : Complexe hôtelier le Forestel, 3^e Avenue, Val-d'Or, QC
- ◆ **Nombre de participants** : 7 participants, excluant les représentants d'Agnico Eagle

Note : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Benoît Théberge, consultant indépendant pour l'entreprise Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), souhaite la bienvenue aux participants à cette rencontre de démarrage du Comité de suivi du Projet Akasaba Ouest (ci-après Comité). Il souligne l'absence ce soir de Mme Véronic Bolduc, membre désigné pour le secteur du Lac Bayeul. Il cède ensuite la parole à Mme Annie Desrosiers, coordonnatrice aux relations avec la communauté pour la mine Goldex.

Mme Desrosiers souhaite à son tour la bienvenue aux membres du comité et précise que le projet Akasaba Ouest s'insère dans les opérations du Complexe Goldex. Elle souligne la présence de sa collègue Mélanie Roy, coordonnatrice en environnement.

M. Théberge invite les membres à se présenter à tour de rôle et à partager une passion qui les anime afin qu'ils puissent apprendre à mieux se connaître.

Après le tour de table, M. Théberge précise qu'il y a deux sièges vacants pour compléter la liste des membres du Comité de suivi et que des démarches additionnelles seront effectuées auprès des communautés concernées afin de combler ces postes.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

M. Théberge précise que le but premier de la rencontre de démarrage du Comité qui est de finaliser les règles de fonctionnement du Comité et d'obtenir les commentaires des membres à ce sujet.

Après la présentation du déroulement de la rencontre, M. Théberge demande s'il y a un point à ajouter au varia. En l'absence d'ajout, les membres approuvent l'ordre du jour proposé.

RETOUR SUR LA RENCONTRE DE CRÉATION DU COMITÉ

Rappel du mandat du Comité

Mme Desrosiers effectue un rappel sur le rôle et les objectifs spécifiques du Comité présentés et acceptés lors de la rencontre de création du Comité du 5 septembre 2018.

M. Théberge demande aux membres s'ils sont familiers avec la notion de programmes de surveillance et de suivis environnemental qui constitue l'un des objectifs du Comité. La majorité des membres ne sont pas familiers avec

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE DÉMARRAGE
 COMPTE RENDU

cette notion. Mme Roy précise qu'un programme de surveillance et de suivi contient toutes les informations pour assurer le respect des exigences légales et environnementales et fournit à titre d'exemple, les fréquences des données, les modes de communication et les productions de rapport. Mme Roy précise que certains des programmes de suivi du Projet Akasaba Ouest sont en cours d'élaboration.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
Donc, vous prenez des données, par exemple, sur le bruit avant et après le Projet?	Mme Roy confirme que c'est le genre d'étude de suivi réalisée.
Intervention 2.	
J'ai vu un poteau avec des cônes, c'est quoi?	Mme Roy précise que ce sont des jarres à poussières situées à des endroits stratégiques : près des maisons, certaines isolées dans le bois et d'autres près de la future mine. Ces jarres servent à caractériser la qualité de l'air.

M. Théberge précise que les programmes de surveillance et de suivi permettent aussi à l'équipe de la mine Goldex de vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts qui sont en place et, en cas de besoin, d'apporter des correctifs.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 3.	
Dans la définition du rôle, il faudrait peut-être préciser en quelque part la signification de l'expression « développement durable » parce que même le ministère de l'Environnement a enlevé cette expression de son nom (de ministère). Dans le cas de projets miniers, il serait plus à propos de parler de développement « responsable ».	M. Théberge précise que le commentaire est noté et suggère de laisser le libellé du rôle tel quel pour l'instant considérant qu'il a été validé en rencontre publique.

Engagements des membres et de l'équipe de la mine Goldex

Mme Desrosiers présente les engagements des membres et de l'équipe Goldex validés lors de la rencontre de création. Elle présente ensuite la composition de départ du Comité et précise qu'il a été convenu lors de la rencontre de création de conserver les sièges pour les membres des communautés autochtones malgré le fait que leur participation ne soit pas confirmée à cette date. Elle fait également état des suivis effectués pour tenter de combler les sièges vacants.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 4.	
Les communautés autochtones ne se sont pas encore manifestées?	Mme Desrosiers précise les démarches effectuées auprès des communautés concernées. Mme Roy précise que les communautés sont très sollicitées pour différentes consultations.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 5.	
Est-ce une obligation d’avoir un siège pour les communautés autochtones?	Mme Desrosiers précise que le décret prévoit un siège pour la communauté du Lac Simon. M. Théberge rappelle aux membres que l’équipe de la mine Goldex doit prévoir un siège pour cette communauté, mais qu’elle n’a pas le contrôle sur sa participation.

Validation des règles de fonctionnement

M. Théberge aborde les règles de fonctionnement du Comité et explique pourquoi il est important de prendre le temps de les revoir en groupe, notamment pour :

- ✓ convenir de certaines valeurs derrière les règles, surtout : la collaboration et le respect;
- ✓ s’assurer d’avoir une compréhension commune du mode de fonctionnement du Comité puisque celui-ci sera appliqué sur plusieurs années, tout au long du mandat du Comité (avec possibilité d’ajustements en cours de route);
- ✓ pouvoir ajuster au besoin certaines règles pour qu’elles répondent aux besoins et attentes de tous.

Puis, à tour de rôle, les membres font la lecture des règles de fonctionnement quant au déroulement des rencontres, aux ordres du jour et aux comptes rendus, à la gestion du membership, ainsi qu’à la prévention et la gestion des différends.

Mme Desrosiers précise qu’il existe un processus pour la gestion des signalements comme les plaintes afin que le Comité ne devienne pas une gestion de dossiers personnels. Mme Desrosiers rappelle l’importance pour l’équipe de la mine Goldex d’avoir une vigie afin que les plaintes soient gérées en temps réel avec le mécanisme mis en place et d’éviter d’attendre une prochaine rencontre pour effectuer un suivi.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 6.	
Le projet Akasaba est géré par la mine Goldex?	Mme Desrosiers précise qu’il s’agit effectivement d’une branche du complexe Goldex
Intervention 7.	
Donc, si on a pas le quorum on ne tient pas de réunion?	M. Théberge précise que si l’équipe de la mine Goldex sait à l’avance - en fonction des confirmations - qu’elle n’atteindra pas le quorum, elle tente alors de reporter la rencontre.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE DÉMARRAGE
 COMPTE RENDU

Intervention 8.	
Le quorum est de 7 membres sur 10?	Mme Desrosiers confirme le quorum et mentionne que les représentants de la mine Goldex et ceux de Transfert ne font pas partie des membres du Comité.
Intervention 9.	
Concernant le substitut, j'avais l'intention d'aller à sa rencontre pour faire le pont, mais comment il va recevoir l'information sur le Comité?	Mme Desrosiers précise que les comptes-rendus sont rendus publics sur le site Internet.
Intervention 10.	
Concernant les absences consécutives, si le substitut a remplacé le membre on n'est pas considéré comme absent parce que notre secteur est représenté?	M. Théberge apporte une nuance sur la participation des membres et des substituts et souligne que si le Comité constate qu'un substitut est venu aux rencontres toute l'année, il pourrait être suggéré que les rôles soient inversés pour les représentants du secteur.
Intervention 11.	
Concernant la catégorie de membre observateur, est-ce que par exemple ça pourrait être un représentant du ministère?	M. Théberge indique que des représentants de ministères peuvent être invités à des rencontres davantage à titre de personne-ressource pour donner de l'information. Il précise par la suite le rôle des observateurs et des personnes-ressources lors des rencontres et la mécanique pour prévoir la participation de ces personnes au sein du Comité ainsi que les façons de s'entendre à l'avance au sein du Comité.
Intervention 12.	
Les observateurs ne doivent pas venir au Comité pour se plaindre?	Mme Desrosiers rappelle qu'effectivement le canal officiel pour rapporter des plaintes et des préoccupations demeure la procédure établie de gestion des signalements.
Intervention 13.	
Est-ce qu'on va savoir si vous recevez des plaintes ou des avis de non-conformité?	Mme Desrosiers précise que oui, un suivi des plaintes reçues et de leur traitement par la mine Goldex est effectué de façon non-nominative.
Intervention 14.	
S'il y a un nouveau résident sur un lac, de quelle façon sera-t-il informé de l'existence du Comité?	Mme Desrosiers mentionne l'existence du site Internet et précise les façons de s'informer sur les activités du Comité.
Intervention 15.	
Donc, je n'ai pas la responsabilité d'informer les nouveaux résidents de l'existence du Comité?	Mme Desrosiers précise que non.
Intervention 16.	
Je suggère de remplacer le mot « décisions » par le mot « recommandations » dans la phrase sur la gestion du membership:	M. Théberge précise que la modification sera apportée et que le nouveau libellé se lit ainsi : « <i>Les observateurs</i>

	<i>comme les personnes-ressources ne peuvent prendre part aux recommandations du Comité ».</i>
--	--

Au sujet de la notion d’indépendance, M. Théberge invite les membres à en discuter directement avec les gens de la mine Goldex, notamment si leur situation venait à changer, pour s’assurer de leur indépendance et précise que la Loi vise une « majorité » de membres indépendants au sein du Comité.

M. Théberge demande aux membres s’ils sont à l’aise avec les règles de fonctionnement. Les membres confirment que oui. M. Théberge précise que les statuts du Comité approuvés seront acheminés afin qu’ils puissent les avoir en mains.

Modes de communication

Mme Desrosiers présente les mécanismes de communication internes et externes et demande aux membres s’ils sont d’accord pour que le partage des documents au sein du Comité se fasse de manière électronique pour réduire la consommation de papier. Les membres sont d’accord avec cette approche.

Mme Desrosiers précise par la suite auprès des membres l’approche proposée pour faire connaître le Comité du public et indique vouloir s’assurer de leur consentement pour une prise de photo qui serait diffusée prochainement avec la liste des noms des membres.

M. Théberge demande si les membres sont à l’aise avec les propositions d’Agnico Eagle au sujet des mécanismes de communication? Tous les membres sont d’accord avec l’approche.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 17.	
On veut faire connaître (le Comité) aux gens, mais les gens n’ont pas de pouvoir sur ce qui se passe.	Mme Desrosiers précise que tous les gens ont accès aux informations rendues publiques et peuvent communiquer avec elle en cas de besoin
Intervention 18.	
Est-ce que le Projet a une page Facebook?	Mme Desrosiers précise que non.
Intervention 19.	
Est-ce que nous pouvons publier des informations sur nos pages Facebook?	Mme Desrosiers précise que les activités de communication sont de la responsabilité d’AEM.
Intervention 20.	
Mais partager les offres d’emplois sur ma page Facebook personnelle. Est-ce que ça c’est correct?	Mme Desrosiers précise que la volonté de promotion (des offres d’emplois) est effectivement encouragée.
Intervention 21.	
Je n’ai pas réussi à trouver facilement la page du Comité ni le site Internet du Projet. Il n’y a rien qui nous renvoie facilement au bon endroit.	Mme Desrosiers mentionne que le lien vers le site Internet sera envoyé aux membres et qu’un suivi sera fait pour tenter d’améliorer le référencement.

PAUSE

Lors de la pause, et tel que convenu avec les membres préalablement, une photo du groupe a été prise en vue d’une diffusion prochaine par le biais des canaux de communication existants du Complexe Goldex.

Présentation du projet

Mme Roy présente la localisation géographique du Projet et les aménagements miniers pour le bénéfice des membres qui n’étaient pas présents lors de la rencontre de création du 5 septembre 2018.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 22.	
Le chemin Goldex-Manitou ça devient le chemin Barrette et il va devenir problématique parce qu’il y a des projets immobiliers prévus dans ce secteur.	Mme Roy précise que des suivis sonores seront effectués dans ce secteur. Le représentant de la ville mentionne que le boulevard Barrette deviendra la voie de contournement Sud pour le transport lourd.
Intervention 23.	
Est-ce que le tracé est asphalté?	Mme Roy précise que la portion de la propriété du Projet jusqu’au chemin Manitou ne sera pas asphaltée. Par contre, la section du boulevard Barrette sera asphaltée.
Intervention 24.	
Quelle est la distance totale du trajet du transport du minerai?	Mme Roy précise que la distance totale, c’est 25 km, du site du Projet jusqu’à la mine Goldex.
Intervention 25.	
Votre plan de restauration n’est pas final?	Mme Roy précise qu’il est déposé et approuvé par le Ministère, mais que toutes les données n’étaient pas existantes. Par contre, le concept de restauration est présentement en révision étant donné que de nouvelles données ont été reçues. L’équipe de la mine Goldex est présentement en révision du plan de restauration.
Intervention 26.	
Quelle sera la dimension totale de la fosse?	Mme Desrosiers précise qu’elle sera de 470 mètres de largeur x 385 mètres de profondeur.

Mme Desrosiers précise qu’il est encore temps de s’inscrire au programme volontaire d’inspection des propriétés des lacs Ben et Bayeul.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE DÉMARRAGE
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 27.	
Au niveau des analyses de l'eau, si jamais un nouveau propriétaire d'une résidence en a pas eue, est-ce qu'il est admissible?	Mme Desrosiers précise qu'il peut en faire la demande auprès de l'équipe de la mine Goldex.
Intervention 28.	
Combien de personnes étaient visées par le programme d'inspection?	Mme Desrosiers précise que c'est environ une soixantaine de résidences des lacs Bayeul et Ben parce qu'il s'agit des lacs à proximité du Projet.
Intervention 29.	
Pour une prochaine rencontre, il serait bien d'avoir un suivi sur le nombre total de participants au programme de suivi des puits par rapport au nombre de résidents du secteur.	Mme Desrosiers confirme que les données seront transmises aux membres.
Intervention 30.	
Le déblai (en lien avec le creusage de fossés sur le pourtour du site), tu vas l'avoir à l'intérieur de votre site et non à l'extérieur?	Mme Roy précise que oui.
Intervention 31.	
Pour votre information, il y aura un dîner-conférence d'Eacom le 7 novembre à ce sujet (en lien avec le chemin Matchi-Manitou).	M. Théberge souligne le fait que l'utilisation du chemin et les impacts qui y sont rattachés fait visiblement partie des thèmes d'intérêt du Comité et que des précisions pourraient éventuellement être apportées par l'équipe d'Agnico Eagle sur cette question, en se rappelant que le chemin Matchi-Manitou est du domaine public et qu'il y aura, éventuellement plusieurs utilisateurs.

Mme Roy présente les suivis à prioriser à court terme dans le cadre des travaux de démarrage du Projet ainsi que les différents programmes de suivi qui seront implantés tout au long du développement du Projet. Ces plans et programmes, une fois regroupés par thème et plan, sont les suivants :

- ✓ Programme de suivi sonore
- ✓ Programme de suivi de la contamination de la végétation
- ✓ Plan de gestion des émissions de poussières
- ✓ Programme de suivi des effets négatifs sur le poisson et son habitat
- ✓ Programme de suivi des mesures d'atténuation relativement au drainage minier acide de la halde à stérile potentiellement génératrice d'acide dans le milieu aquatique
- ✓ Programme de suivi hydrogéologique dans la tourbière à proximité de la fosse

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE DÉMARRAGE
COMPTE RENDU

- ✓ Plan de mesures d'urgence
- ✓ Plan de communication

- ✓ Plan de mesures particulières pour la faune
- ✓ Plan de compensation du caribou

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 32.	
Un des suivis proposés à la dernière rencontre était de diffuser le plan de compensation (du caribou).	Mme Roy précise que la version préliminaire a été déposée et qu'elle est présentement en révision. Un sommaire de ce plan est tout de même accessible au comité pour consultation.

- ✓ M. Théberge présente un résumé des éléments qui feront l'objet d'un suivi dans le cadre du Projet, soit : le bruit, la qualité de l'air, l'eau, la communication et la faune. Il fait ensuite appel à la contribution des membres et les invite à remplir un formulaire visant à identifier les sujets qu'ils aimeraient approfondir lors des prochaines rencontres. Sur la base de ces sujets d'intérêts, une proposition de plan de travail sera présentée au Comité lors de la prochaine rencontre. Le formulaire et la compilation des sujets d'intérêt sont présentés à l'Annexe III du présent compte rendu.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 33.	
Combien d'emplois seront créés avec le Projet?	Mme Roy précise que ce sera une centaine.
Intervention 34.	
Concernant le minerai, il sera amené à Goldex et ensuite?	Mme Roy confirme que le minerai sera traité à Goldex et précise que les résidus vont retourner au site Manitou.

PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Mme Desrosiers présente la proposition d'ordre du jour type d'une rencontre du Comité :

- ✓ Mise à jour sur l'avancement du projet
- ✓ Tour de table – Nouvelles du milieu
- ✓ Informations (formations) sur les notions en lien avec les programmes de suivi environnemental
- ✓ Présentation des programmes de suivi environnemental: leurs modalités, et éventuellement leurs résultats ainsi que les correctifs à apporter

Les membres sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour des rencontres.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE DÉMARRAGE
COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 35.	
Je tiens à préciser que le mardi ne convient pas à une des membres du Comité pour la tenue des rencontres.	M. Théberge mentionne que cela sera considéré lors des convocations aux rencontres.

Les membres sont d'accord avec la tenue des rencontres les mercredis.

VARIA ET MOT DE LA FIN

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 36.	
Pour les informations techniques comme les programmes de suivis, est-ce qu'on a de l'information là-dessus présentement dont je pourrais prendre connaissance?	Mme Roy précise que la documentation des ateliers thématiques de 2015 est disponible sur le site internet. On y retrouve, par exemple : les modélisations de bruit, les résultats et la vulgarisation.

M. Théberge souligne que le Comité est officiellement créé et invite les représentantes de la mine Goldex à adresser le mot de la fin. Mme Roy mentionne qu'il s'agit de sa première expérience auprès d'un Comité de suivi et qu'elle le voit de façon très positive. Elle remercie les membres de leur participation active et de leurs questions. Mme Desrosiers mentionne son appréciation de l'apport des membres, de leur dynamisme et la transparence autour de la table.

Mme Desrosiers précise que le sondage Doodle sera envoyé prochainement aux membres afin de déterminer la date de la prochaine rencontre.

Fin de la rencontre à 20 h 12.

POINTS DE SUIVIS, SUGGESTIONS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

Un suivi a été demandé à propos :

- ✓ Du lien direct vers le site Internet du Projet Akasaba Ouest.
- ✓ Sur le nombre total de participants au programme de suivi des puits par rapport au nombre de résidents du secteur.
- ✓ De la diffusion du plan de compensation du caribou.

Il a été suggéré de :

- ✓ Remplacer le terme « décisions » par « recommandations » dans le libellé de la gestion du membership : « *Les observateurs comme les personnes-ressources ne peuvent prendre part aux décisions du Comité* »;
- ✓ Améliorer le référencement du site Internet du Projet Akasaba Ouest et de la page dédiée au Comité de suivi;
- ✓ Tenir les rencontres du Comité de suivi les mercredis soir.

o Les membres ont approuvé et validé :

- ✓ Les règles de fonctionnement du Comité concernant :
 - o Le déroulement des rencontres
 - o Les ordres du jour et les comptes rendus des rencontres
 - o La gestion du membership (avec la modification proposée)
 - o La prévention et gestion des différends
 - o Les mécanismes de communication internes et externes
- ✓ La proposition de publication d'une photo du groupe afin de faire connaître publiquement la création du Comité de suivi.
- ✓ « Les participants ont également soumis leur proposition de sujets d'intérêt à aborder lors des prochaines rencontres du Comité. Une proposition de plan de travail sera présentée lors de la prochaine rencontre pour approbation.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- Mme Véronique Ogonowski , Résidente - Lac Ben
- M. Raphaël Paquin, Résident - Lac Sabourin
- M. Danny Burbridge, Organisme municipal - Ville de Val-d'Or
- Mme Jacinthe Pothier, Organisme municipal - MRC de La Vallée-de-l'Or
- Mme Marina Stavila, Économique - Chambre de commerce de Val-d'Or
- Mme Bianca Bédard, Environnement - CREAT
- M. Jonathan Kordan - Utilisateurs du territoire - Association chasse et pêche de Val-d'Or

COMPLEXE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, coordonnatrice relations avec la communauté
- Mme Mélanie Roy, coordonnatrice en environnement

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- M. Benoit Théberge, animateur
- Mme Doris Blackburn, rapporteuse

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR



RENCONTRE DE DÉMARRAGE COMITÉ DE SUIVI PROJET AKASABA OUEST

HÔTEL FORESTEL 1001, 3E AVENUE EST, VAL-D'OR

MARDI 23 octobre 2018 – 17 H 30

UN REPAS SERA SERVI À PARTIR DE 17 H 15

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Présentation des membres
- Retour sur la rencontre de création
- Présentation et validation des règles de fonctionnement
- Modes de communication
- PAUSE
- Prochaines étapes et programmes de suivi
- Planification de la prochaine rencontre
- Varia et mot de la fin

ANNEXE III

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES SUJETS D'INTÉRÊT

ET COMPILATION DES SUJETS D'INTÉRÊT



FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES SUJETS D'INTÉRÊTS

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST

23 OCTOBRE 2018

OBJECTIFS :

- ✓ Connaître les sujets qui comptent le plus aux yeux du milieu, via un exercice individuel ;
- ✓ Les résultats seront colligés afin de proposer un plan de travail pour l'année 2019 du Comité de suivi Akasaba Ouest.

DÉROULEMENT :

1. Lire l'ensemble des sujets proposés (se référer à la présentation que vous avez en main) ;
2. Choisir les deux sujets que vous aimeriez traiter au sein du Comité pour la première année et les inscrire au tableau ci-dessous ;
3. Vous pouvez aussi inscrire un sujet qui n'est pas dans la liste ;
4. Précisez pour chacun des sujets choisis, quel aspect plus particulier gagnerait à être discuté.

Le PREMIER SUJET qui m'intéresse le plus :	Le DEUXIÈME SUJET qui m'intéresse le plus :
Ce qui m'intéresse <u>plus particulièrement</u> par rapport à ce sujet :	Ce qui m'intéresse <u>plus particulièrement</u> par rapport à ce sujet :
✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST – RENCONTRE DE DÉMARRAGE
 COMPTE RENDU

NOMBRE TOTAL DE MENTIONS	SUJETS D'INTÉRÊT		Intérêt spécifique
	NOMBRE DE MENTIONS #1	#2	
1	1		CIRCULATION
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de véhicules qui circuleront : employés et camions ✓ Respect de la vitesse ✓ Entretien de la route chemin Lac Sabourin
2	1	1	POUSSIÈRES
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méthode abat-poussière ✓ Mesures prise par Goldex si bris de pare-brise? ✓ Contamination des végétaux ✓ Fréquence de la circulation ✓ Comment départir la poussière générée par le projet de celle du transport forestier
3		3	QUALITÉ DE L'AIR
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de l'air pour le voisinage ✓ Qualité de l'air à la suite de dynamitage
1	1		CRÉATIONS D'EMPLOIS - RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créations de nouveaux emplois ✓ Manque de main d'œuvre ✓ Retombées économiques
3	3		FAUNE
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Harde du caribou : planification long terme et actions concrètes ✓ Suivi du plan de mesures particulières ✓ Comment moins déranger les caribous
1		1	RESTAURATION DU SITE
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reboisement de chemins ✓ Accessibilité au site après fermeture
2		2	EAU
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compensation des pertes milieux humides
2	1	1	BRUIT
			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôler le bruit ✓ Concasseur en continu 24h?

ANNEXE IV
PRÉSENTATION RENCONTRE DE DÉMARRAGE



PROJET AKASABA OUEST	DÉROULEMENT
	INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none">✓ Mot de bienvenue✓ Retour sur la rencontre de création du 5 septembre 2018
	RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ <ul style="list-style-type: none">✓ Présentation, échanges et validation des règles✓ Modes de communication
	PROCHAINES ÉTAPES ET PROGRAMMES DE SUIVI <ul style="list-style-type: none">✓ Étapes à venir et programmes de suivi✓ Prochaines rencontres
	VARIA ET CONCLUSION

AGNICO EAGLE

2

PROJET
AKASABA
OUEST



RETOUR SUR LA RENCONTRE DE CRÉATION DU COMITÉ
TENUE LE 5 SEPTEMBRE 2018

AGNICO EAGLE

3

PROJET
AKASABA
OUEST

RAPPEL DU MANDAT DU COMITÉ

Rôle : Servir de lieu d'échanges et de partage d'information sur le projet, ses activités, ses impacts et ses retombées, dans une perspective de développement durable.

Objectifs:

- ✓ Permettre aux parties prenantes de s'exprimer librement, de partager leurs préoccupations et de faire des suggestions sur les sujets discutés.
- ✓ Discuter des résultats des programmes de surveillance et de suivi environnementaux de la mine pour s'assurer de leur justesse ainsi que de l'efficacité des mesures **d'atténuation** pour prévenir et/ou réduire les impacts sur le milieu.

AGNICO EAGLE

4

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Participer à un minimum de **trois rencontres régulières par année**

Se **familiariser avec les documents** de référence

Exercer leur mandat dans un souci de **bien représenter les intérêts de leur secteur** et dans le meilleur intérêt de la collectivité.

Faire profiter le Comité de leurs connaissances et de leur raisonnement concernant les efforts de l'entreprise en matière d'amélioration continue de ses pratiques.

Valider les comptes rendus des rencontres.

Pouvoir **s'impliquer** comme membre pour **une durée minimale de deux ans** de façon à favoriser la continuité dans les échanges et à bâtir une bonne relation de collaboration.

ENGAGEMENTS DE L'ÉQUIPE GOLDEX

Fournir les informations nécessaires pour permettre aux membres de participer de manière significative aux discussions.

Rendre disponibles sur le site Internet du projet **les documents relatifs aux travaux du Comité.**

Répondre aux préoccupations, aux commentaires et aux suggestions exprimés par les membres du Comité

Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité.

Encourager la participation des membres par diverses mesures :

- le remboursement des frais de gardiennage (le cas échéant);
- le remboursement des frais de déplacement selon les besoins.

Produire annuellement et rendre disponible sur le site Internet **un rapport des activités du Comité.**

RETOUR SUR LA RENCONTRE DE CRÉATION

COMPOSITION DE DÉPART DU COMITÉ :

- ✓ 6 représentant(e)s sur 10 nommés lors de la rencontre
- ✓ Un représentant du secteur « Utilisateurs du territoire » et un représentant pour le lac Bayeul identifiés à la suite de la rencontre
- ✓ Deux sièges vacants maintenus ouverts pour les communautés autochtones de Lac Simon et Kitcisakik
- ✓ Vérification à faire au niveau des substituts
- ✓ Se référer à la liste des membres à jour

VOS IMPRESSIONS?

COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI

SECTEURS			MEMBRES	SUBSTITUTS
RÉSIDENTS / VILLÉGIATEURS	LAC BEN	1.	Véronique Ogonowski	Gaëtan Provencher
	LAC BAYEUL	2.	Véronic Bolduc	Vacant
	LAC SABOURIN	3.	Raphaël Paquin	Vacant
ORGANISMES MUNICIPAUX	VILLE DE VAL-D'OR	4.	Danny Burbridge Directeur, Service infrastructures urbaines, Ville de Val-d'Or	Sylvie Hébert, Conseillère municipale
	MRC VALLÉE-DE-L'OR	5.	Jacinthe Pothier, aménagiste	Mario Sylvain, directeur Service de l'aménagement
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES		6.	Vacant	Vacant
		7.	Vacant	Vacant
ÉCONOMIQUE		8.	Marina Stavila, administratrice Chambre de commerce de Val-d'Or	Hélène Paradis, Directrice générale Chambre de commerce de Val-d'Or
ENVIRONNEMENT		9.	Bianca Bédard, chargée de projets CREAT	Oumarou Daouda, directeur général OBVAJ
UTILISATEURS DU TERRITOIRE		10.	Jonathan Kordan Association de chasse et de pêche de Val- d'Or	Jacques Cormier Association de chasse et de pêche de Val-d'Or
TOTAL			8	8



LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Déroulement des rencontres
- ✓ Ordres du jour et comptes rendus des rencontres
- ✓ Gestion du membership
- ✓ Prévention et gestion des différends

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

POURQUOI LA VALIDATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT EST-ELLE IMPORTANTE?

- ✓ convenir de certaines valeurs derrière les règles, surtout : la collaboration et le respect.
- ✓ S'assurer d'avoir une compréhension commune du mode de fonctionnement du Comité puisque celui-ci sera appliqué sur plusieurs années, tout au long du mandat du Comité (avec possibilité d'ajustements en cours de route).
- ✓ Pouvoir ajuster au besoin certaines règles pour qu'elles répondent aux besoins et attentes de tous.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Déroulement des rencontres

- ✓ Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du Comité. Les activités restent souples et sans formalité excessive.
- ✓ Les rencontres sont encadrées par un animateur pour permettre aux participants, aux représentants d'Agnico Eagle, aux spécialistes invités et aux autres personnes-ressources d'échanger de façon sereine et efficace.
- ✓ Les membres du Comité doivent viser à bien représenter les intérêts de leur secteur et dans le meilleur intérêt de la collectivité et non leurs propres intérêts ou ceux de leur organisme.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ORDRES DU JOUR ET COMPTES RENDUS DES RENCONTRES

- ✓ Une proposition d'ordre du jour sera envoyée aux membres au moins une semaine avant chaque réunion pour commentaires et acceptation. Un point varia sera ajouté aux ordres du jour proposés.
- ✓ Un compte rendu est rédigé par un tiers, après chaque rencontre, et envoyé aux membres. Celui-ci comprend un tableau récapitulatif des échanges tenus ainsi qu'une liste des suivis et des résultats de la rencontre. Le compte rendu est transmis aux membres dans un délai raisonnable, pour commentaires et acceptation. Une fois validé, ce compte rendu devient public.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ORDRES DU JOUR ET COMPTES RENDUS DES RENCONTRES (SUITE)

- ✓ Agnico Eagle fournit le plus rapidement possible l'information aux questions soulevées par les membres du Comité. Dans la mesure du possible, l'information demandée lors d'une rencontre sera ajoutée au compte rendu afin de se conformer au délai de réponse de 15 jours inclus au Règlement du MERN. S'il n'est pas possible pour Agnico Eagle de répondre dans ce délai, la réponse justificative sera fournie par courriel aux membres.

MERN, 2015. Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure (RLRQ, chapitre M-13.1, r. 2).

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/M-13.1,%20r.%202/>

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

GESTION DU MEMBERSHIP

- ✓ Le quorum pour la tenue des rencontres est établi à 7 sur un total de 10 (le quorum ne tient pas compte des personnes-ressources).
- * *Considérant les sièges actuellement vacants, le quorum est établi à 6.*
- ✓ Tel que prescrit par le Règlement, tous les membres doivent être de la région où se déroulent les opérations de l'exploitant.
- ✓ Lorsqu'un membre prévoit être absent à une rencontre, celui-ci a la responsabilité d'aviser son substitut pour lui demander de le remplacer de façon à maintenir la représentativité des secteurs à chacune des rencontres. Les substituts sont désignés d'avance et proviennent du même secteur que le membre régulier. Les membres sont responsables d'aviser et de transmettre les informations pertinentes à leur substitut.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

GESTION DU MEMBERSHIP (SUITE)

- ✓ Si un membre s'absente lors de deux rencontres consécutives, il sera invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au Comité. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le Comité prendra une décision quant au remplacement ou non du membre au sein du groupe.
- ✓ Le mandat d'un membre prend fin lorsque :
- ✓ Citoyen : il cesse de résider dans le secteur désigné, désire se retirer ou se retrouve en conflit d'intérêt ;
- ✓ Représentant d'autres secteurs : il cesse d'exercer ses fonctions dans la municipalité, désire se retirer ou se retrouve en conflit d'intérêt ;
- ✓ Dans tous les cas, un avis écrit doit être transmis à l'équipe du complexe Goldex, dans un délai raisonnable

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

GESTION DU MEMBERSHIP (SUITE)

- ✓ Si un membre ou un organisme se désiste (par un avis écrit), le Comité voit à son remplacement en respectant la même catégorie d'intervenants.
- ✓ Le Comité peut admettre à ses rencontres des observateurs qui n'interviennent pas dans la discussion, sauf si les membres le désirent. La présence d'observateur(s) doit être planifiée et annoncée lors de l'envoi de l'ordre du jour.
- ✓ Des personnes-ressources pourraient être invitées pour faire des présentations aux membres et/ou faire bénéficier le Comité de leurs connaissances sur un sujet discuté. La présence de personnes-ressources doit être planifiée et annoncée lors de l'envoi de l'ordre du jour.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

GESTION DU MEMBERSHIP (SUITE)

- ✓ Les observateurs comme les personnes-ressources ne peuvent prendre part aux décisions du Comité.
- ✓ Les nouveaux membres recevront de l'information sur le Comité, son fonctionnement, les activités passées de celui-ci et les documents d'information pertinents.
- ✓ Des rencontres extraordinaires de mise à niveau peuvent être tenues à la demande des nouveaux membres.
- ✓ Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du Comité sera avisée et le Comité pourrait lui demander de se retirer.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

GESTION DU MEMBERSHIP (SUITE)

- ✓ Le Comité de suivi doit être constitué majoritairement de membres indépendants de l'exploitant minier. En vertu du Guide du ministère, « un membre est réputé non indépendant :
- ✓ S'il a, de manière directe ou indirecte, des relations ou des intérêts de nature financière ou commerciale avec l'exploitant minier;
- ✓ S'il est à l'emploi du MERN ou du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- ✓ S'il est ou a été, au cours des deux années précédant la date de sa nomination, à l'emploi de l'exploitant minier ou de l'une de ses filiales en propriété exclusive;
- ✓ S'il est lié à une personne qui occupe un tel emploi. On entend par « personne liée » une personne liée par les liens du sang, du mariage, de l'union civile, de l'union de fait ou de l'adoption. Seuls les parents au premier degré sont visés. »

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

PRÉVENTION ET GESTION DES DIFFÉRENDS

Le mode de fonctionnement du Comité comprend plusieurs mesures favorisant la prévention des différends. Si de tels différends venaient à subvenir, l'animateur des rencontres, à titre de facilitateur indépendant et neutre, aura la responsabilité d'intervenir pour aider les membres à exprimer leurs positions, besoins ou intérêts et à identifier des zones de compromis et de solutions possibles. Si le différend ne concerne que quelques individus, la facilitation pourrait se faire par le biais d'une rencontre spécifique avec ceux-ci. Tout au long du processus de gestion des différends, la règle 7.1.1 s'applique.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

PRÉVENTION ET GESTION DES DIFFÉRENDS (SUITE)

Advenant le cas où ce processus interne ne permet pas d'atteindre la satisfaction des membres et que le différend nuit au bon fonctionnement du Comité ou à l'avancement des activités, celles-ci s'engagent à choisir ensemble un type de médiation, un médiateur (le cas échéant) et des termes du processus par le biais d'une entente signée.

En ce qui a trait aux modes de prévention et à la gestion des différends avec les parties prenantes du milieu (hors Comité), ceux-ci sont inclus au mécanisme de gestion de plaintes du complexe Goldex.

MODES DE COMMUNICATION

MÉCANISMES INTERNES

Préférence pour la transmission des documents aux membres : Courriel

MÉCANISMES EXTERNES

- ✓ Comment faire connaître le Comité?
- ✓ Format (photos, liste des noms et secteurs, etc.)
 - ✓ Mémo aux parties prenantes
 - ✓ Publication dans le prochain bulletin d'information du projet Akasaba Ouest
 - ✓ Affichage sur le site Internet du projet Akasaba Ouest
 - ✓ Autres suggestions

MODES DE COMMUNICATION

QUI FAIT QUOI EN MATIÈRE DE COMMUNICATION AVEC LE MILIEU?

- ✓ C'est à l'équipe d'Agnico Eagle que revient la responsabilité de mener des activités de communication avec le milieu et avec les médias.
- ✓ En cas de demande, de question ou de plainte, invitez la personne qui vous en fait part à communiquer avec l'équipe d'Agnico Eagle (coordonnées fournies)
- ✓ Cependant, les membres seront toujours invités et encouragés à :
 1. Formuler des suggestions sur les activités d'information et d'échanges avec le milieu ;
 2. Relayer l'information, en amenant les sujets d'intérêt de leur secteur à la table et en stimulant la diffusion des documents de référence du Comité (compte-rendu, présentation) dans leurs secteurs respectifs.

PAUSE

PROJET
AKASABA
OUEST



PROCHAINES ÉTAPES ET PROGRAMMES DE SUIVI



26

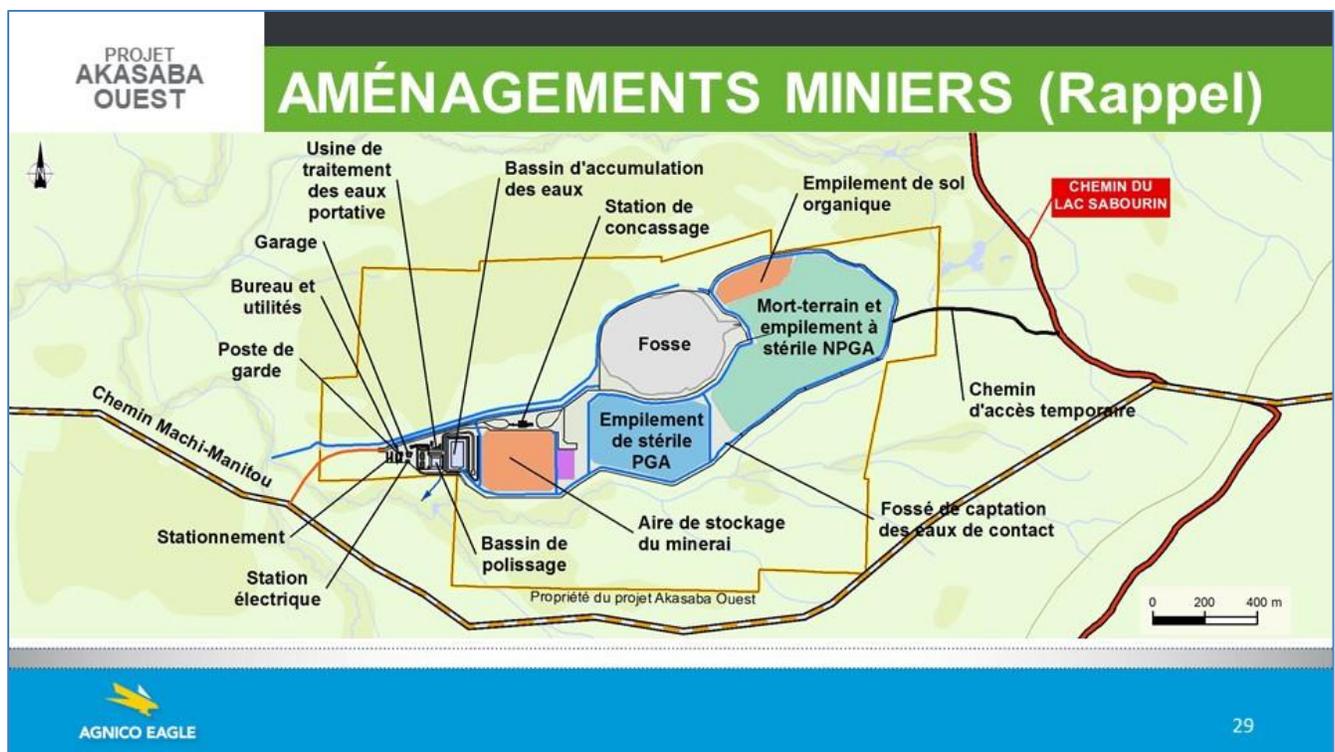
PROJET
AKASABA
OUEST

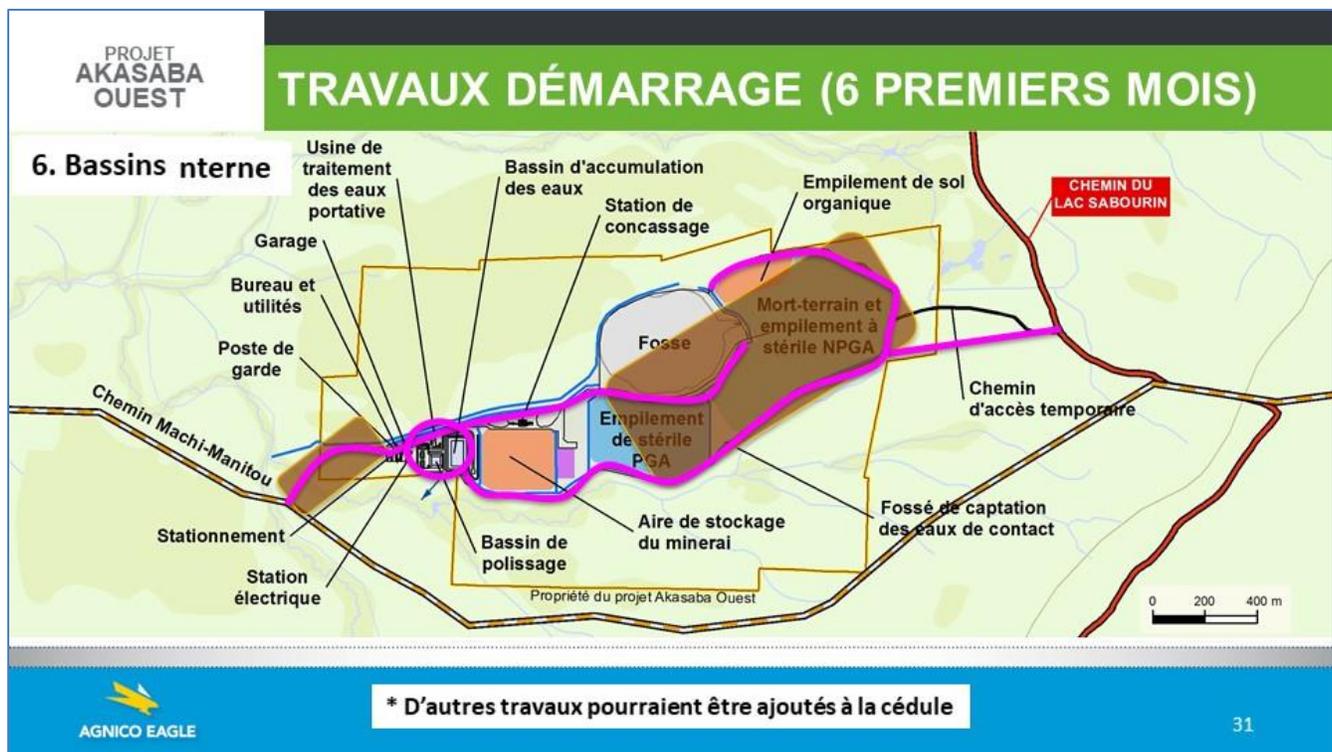
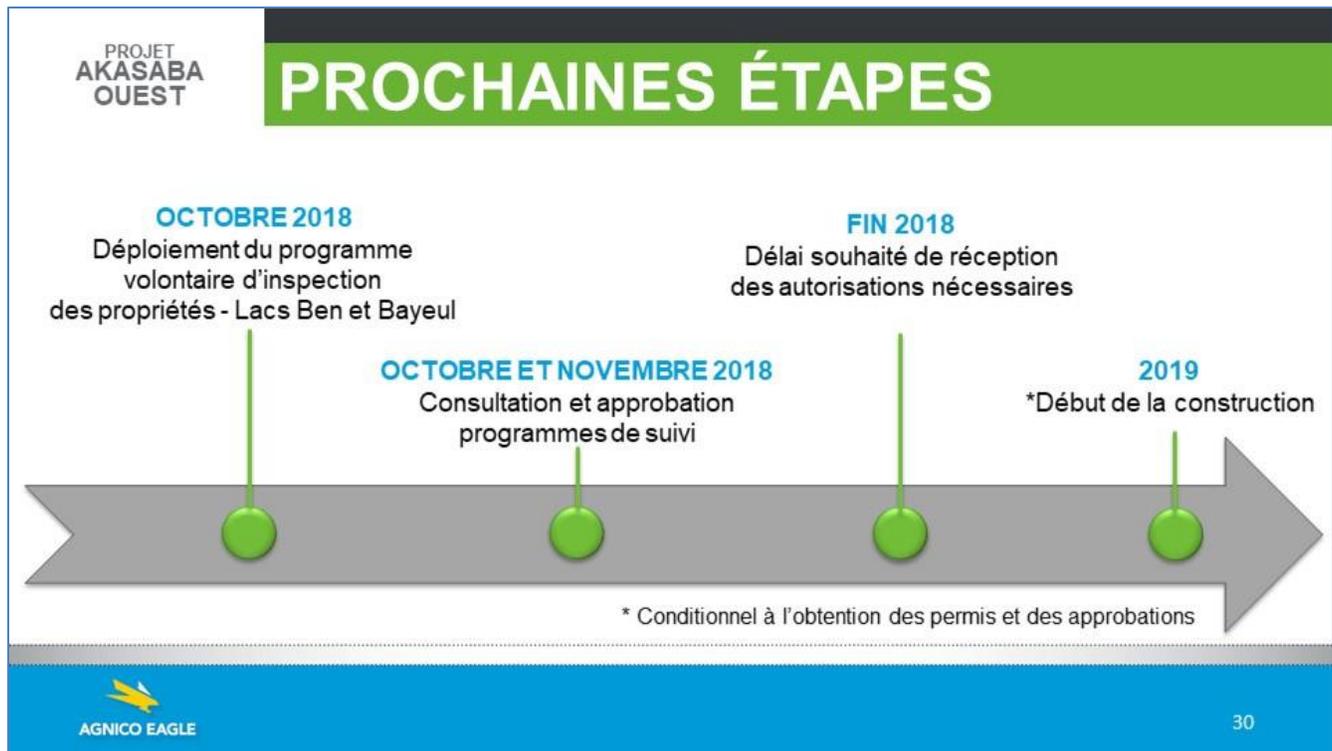
OBJECTIFS DE LA PRÉSENTATION

- ✓ Vous donner un portrait de départ et aider dans la sélection des sujets d'intérêts qui animeront les différentes rencontres.
- ✓ Répondre aux questions d'éclaircissements des membres et noter celles qui pourront faire l'objet de discussions plus approfondies.



27





SUIVIS À PRIORISER

PÉRIODE DE CONSTRUCTION

- ✓ Communication
- ✓ Bruit
- ✓ Circulation

PROGRAMMES DE SUIVI ET PLANS

En période de construction, opération et restauration :

- { Programme de suivi **sonore**
- { Programme de suivi de la contamination de la **végétation**
Plan de gestion des émissions de **poussières**
- { Programme de suivi des effets négatifs sur le **poisson et son habitat**
Programme de suivi des mesures d'atténuation relativement au drainage minier acide de la **halde à stérile potentiellement génératrice d'acide** dans le milieu aquatique
Programme de suivi hydrogéologique dans la **tourbière** à proximité de la fosse
- { Plan de **mesures d'urgence**
Plan de **communication**
- { Plan de mesures particulières pour la **faune**
Plan de compensation du **caribou**

EN PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

AUTRES THÈMES QUI SONT D'INTÉRÊT POUR VOUS?

Formulaire à remplir pour aider à la priorisation

EN PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR TYPE

- ✓ Mise à jour sur l'avancement du projet
- ✓ Tour de table – Nouvelles du milieu
- ✓ Informations (formations) sur les notions en lien avec les programmes de suivi environnemental
- ✓ Présentation des programmes de suivi environnemental: leurs modalités, et éventuellement leurs résultats ainsi que les correctifs à apporter

Temps
d'échanges lors
des rencontres
50%

PROCHAINE RENCONTRE

DATE PRÉVUE : DÉBUT DÉCEMBRE 2018

Validation de l'utilisation du sondage Doodle pour déterminer les dates des rencontres (choix de deux dates sur deux semaines consécutives)

AU PROGRAMME

- ✓ Présentation du plan de communication et plan de mesures d'urgence
- ✓ Validation du plan de travail 2019 (calendrier des rencontres et séquence des thèmes à aborder)

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST

VARIA ET MOT DE LA FIN

